



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs demeurant Rue de la Poterne 11 à 7800 Ath.

Le terrain concerné est situé Rue du Rempart à 7800 Ath, et cadastré 1e division, section B n°811M73.

Le projet consiste à régulariser l'aménagement d'une terrasse.

et présente les caractéristiques suivantes : D.IV.5 : Ecart au contenu à valeur indicative d'un guide régional d'urbanisme (bardage bois et aménagement d'une toiture plate)

Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 (du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00) ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier peut être consulté sur le site internet www.ath.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/05/2021 au 11/06/2021 au Collège communal :

–*par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*

–*par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be*

Ath, le 21/05/2021

Le Directeur Général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE



Wallonie



Cadre 6 - Options d'aménagement et parti architectural du projet

Il s'agit de régulariser l'aménagement d'une terrasse sur un garage à toit plat.
 Le garage n'a pas été modifié pour la construction de cette terrasse.
 Cette nouvelle terrasse offre des vues sur la ville, ses éléments importants (Saint Julien , ...)
 La terrasse ne présente pas de vis-à vis à rue, du côté des vues importantes.
 A l'arrière des brises vues seront mis en place afin de garder l'intimité des habitations voisines . Par la même occasion des bacs à plantes seront installés afin de végétaliser les lieux .
 Cette terrasse ne crée pas de gêne visuelle ni d'ombrage. Son impact est donc faible, voire nul.
 D'autres terrasses similaires existent dans le quartier (dont une importante à la rue de la Poterne)

Cadre 7 – Liste et motivation des dérogations et écarts

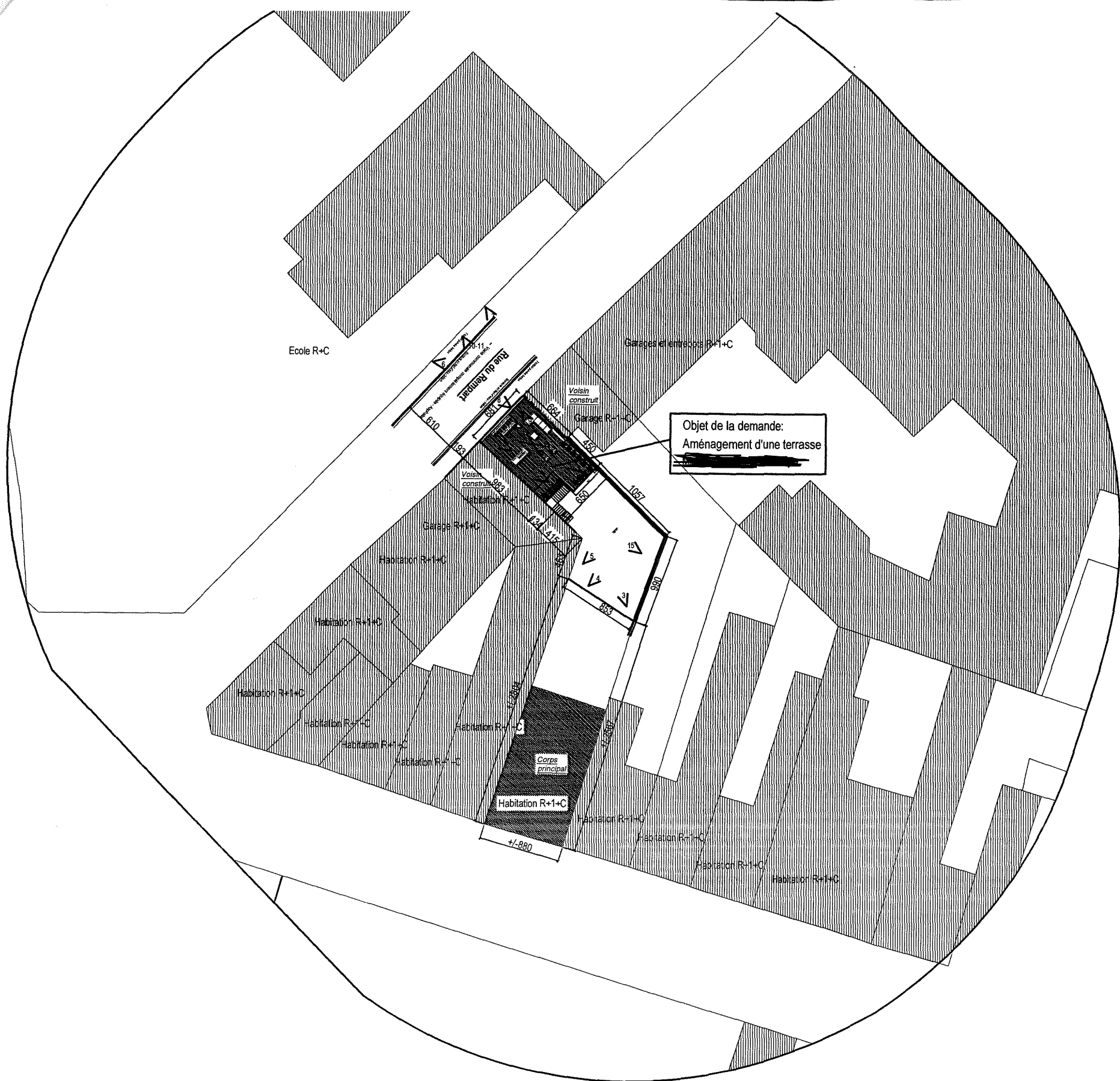
Lorsque la demande implique une dérogation au plan de secteur ou aux normes du guide régional d'urbanisme, ou un écart à un schéma, à une carte d'affectation des sols, aux indications d'un guide d'urbanisme ou au permis d'urbanisation, la justification du respect des conditions fixées par les articles D.IV.5 à D.IV.13. du CoDT :

Aménagement d'un toit plat en terrasse

Il s'agit donc d'aménager une terrasse sur une toiture plate existante afin de permettre des vues vers la ville et ses éléments remarquables.

Du côté des jardins voisins (en partie arrière donc) , des brises vues seront mis en place afin de garantir l'intimité des habitations, Ceux-ci seront agrémentés de végétation afin d'améliorer le cadre.

Les vues seront donc orientées vers la ville et non vers les jardins voisins, (sans intérêt particulier)



Contexte urbanistique - 1/500

EMAA Eliard Mathieu Atelier d'Architecte SRL
Architecture-Urbanisme -Coordination sécurité Santé
59, Rue Vallaville-7870 Lens
0495 .92 .39 .10-- em-archi@hotmail.com

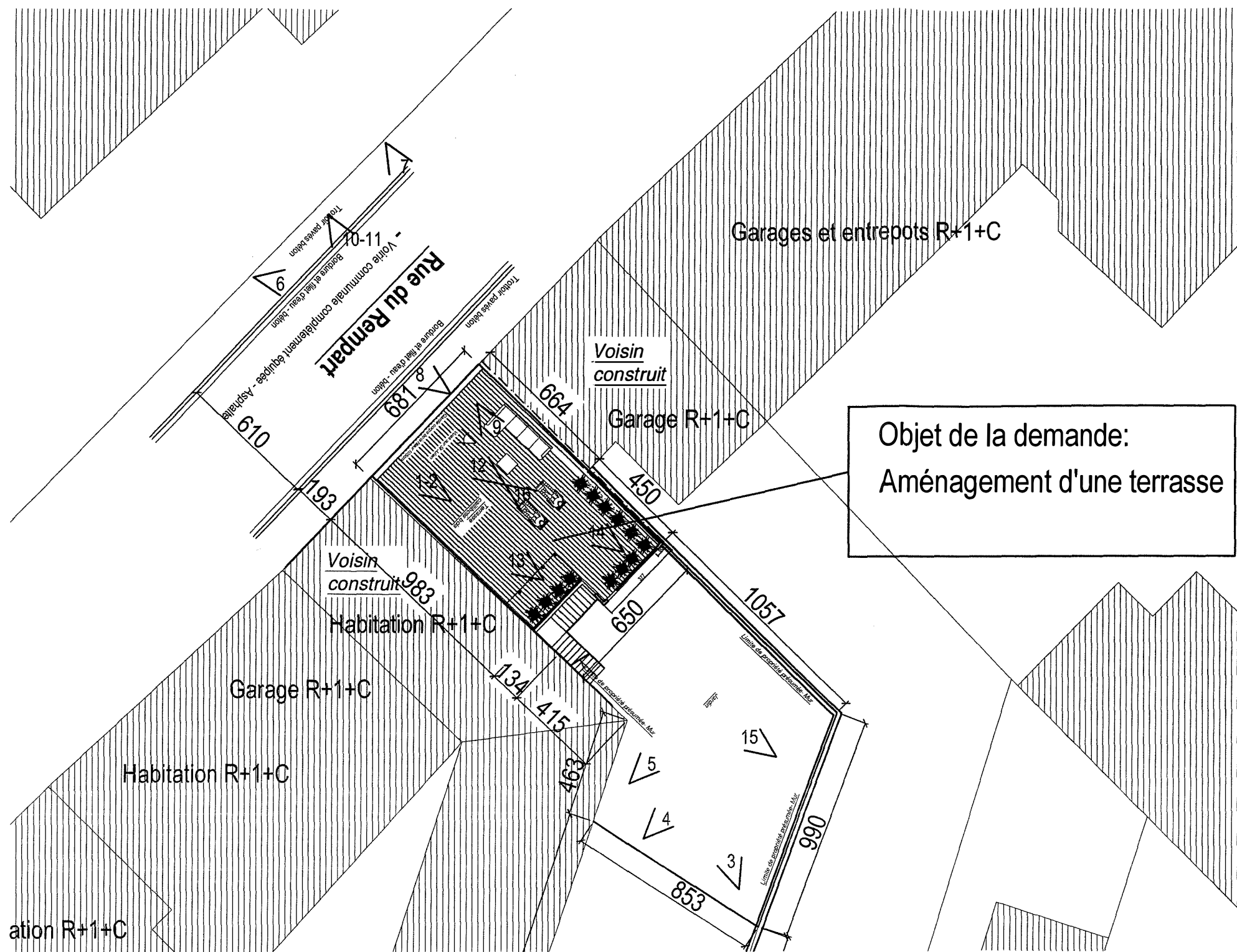
Mise en conformité: Aménagement d'une terrasse

Rue du Rempart

ESQUISSE - AVP - PERMIS - EXECUTION

Situation existante=projetée

emaa
 ELIARD MATHIEU Atelier d'Architecte Sprl
 Architecture -Urbanisme
 Coordination sécurité santé
 0495/92.39.10
 em-archi@hotmail.com
 www.emarchi.be



Objet de la demande:
Aménagement d'une terrasse

Implantation - 1/200

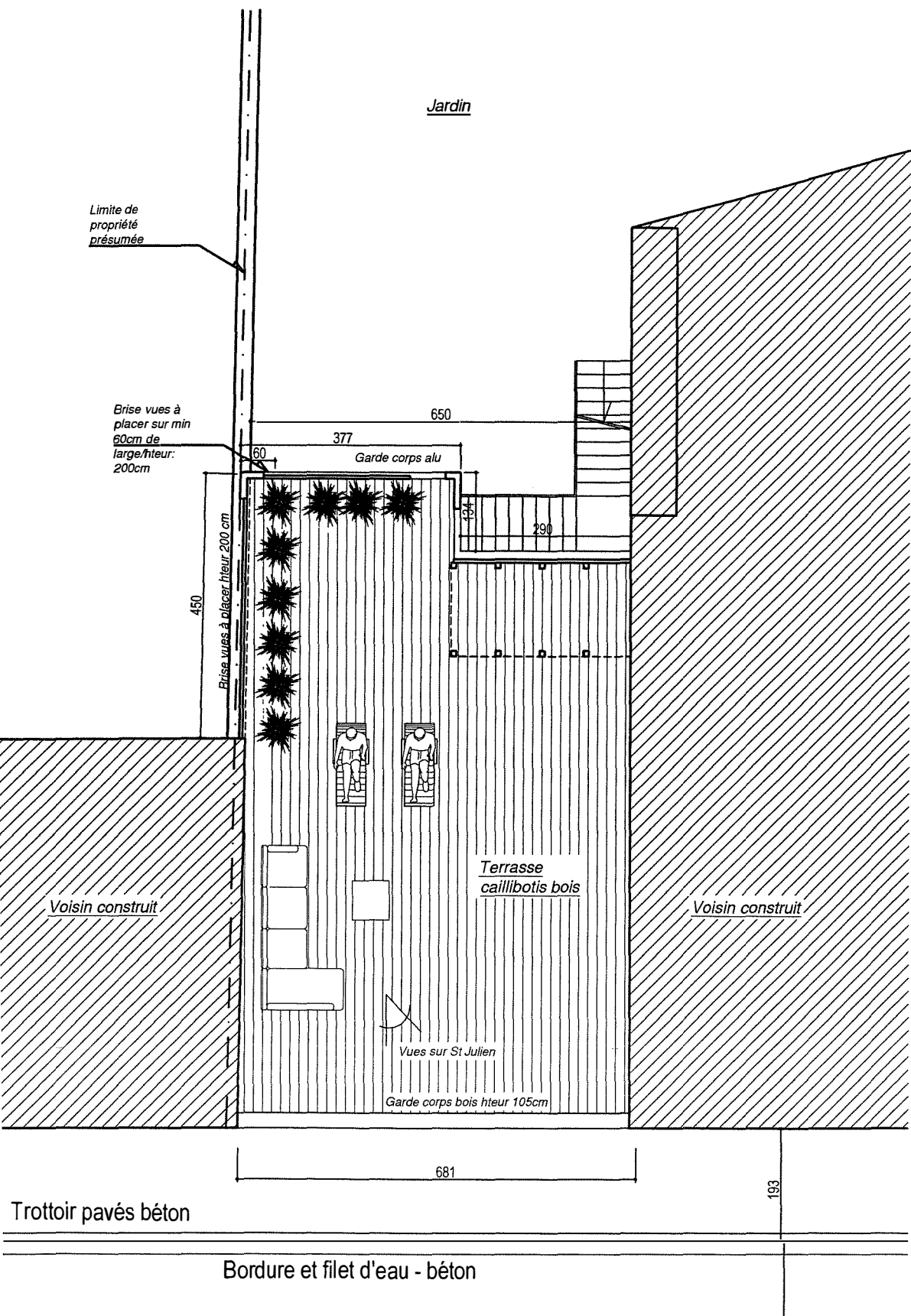
emaa
ELIARD MATHIEU Atelier d'Architecture SpRL
Architecture - Urbanisme
Coordination sécurité santé
0495.92.39.10
em-archi@hotmail.com
www.emarchi.be

EMAA Eliard Mathieu Atelier d'Architecte SRL
Architecture-Urbanisme -Coordination sécurité Santé
59, Rue Vallaville-7870 Lens
0495 .92 .39 .10-- em-archi@hotmail.com

Mise en conformité: Aménagement d'une terrasse
Rue du Rempart

ESQUISSE - AVP - PERMIS EXECUTION

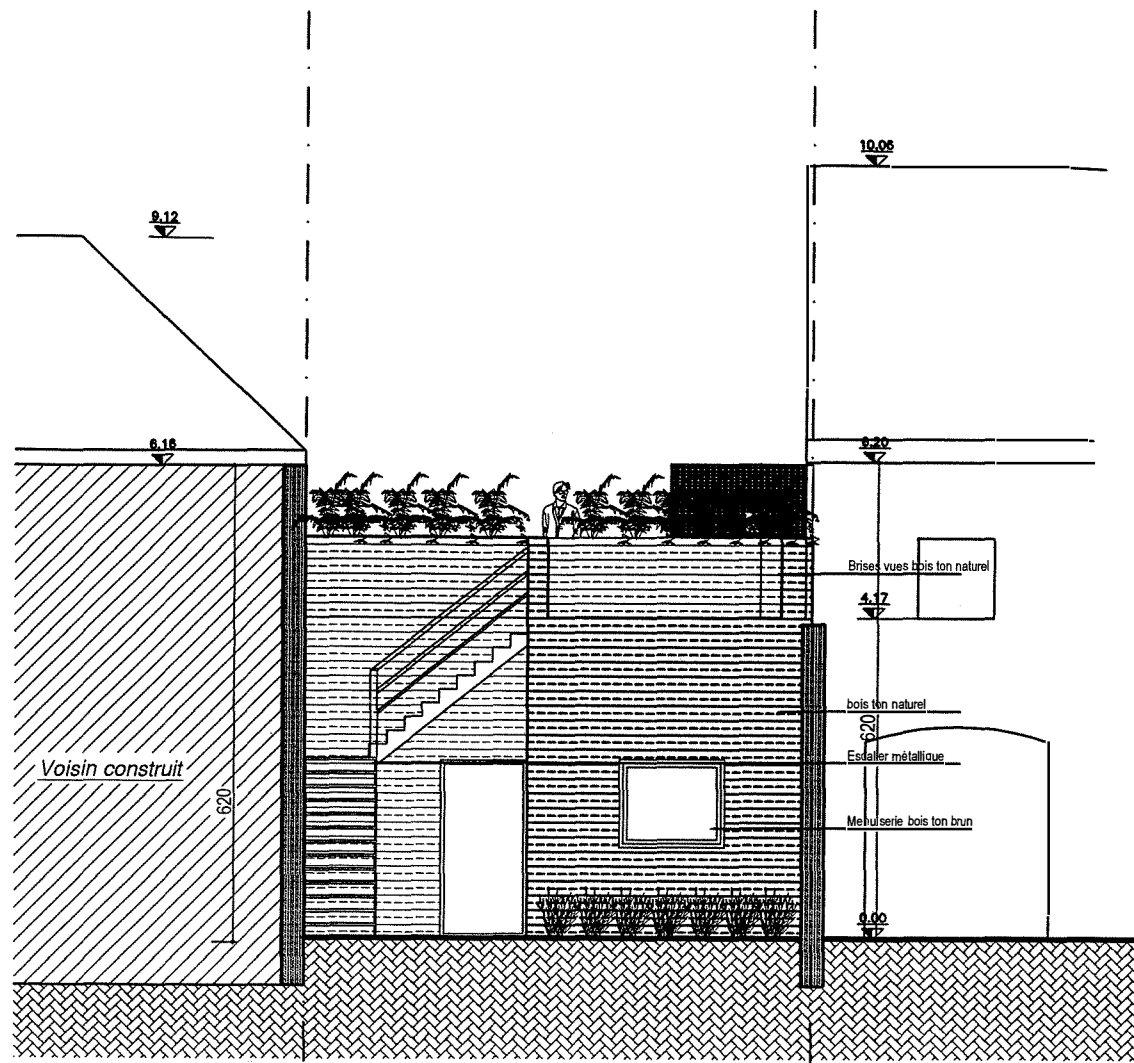
Situation existante=projetée



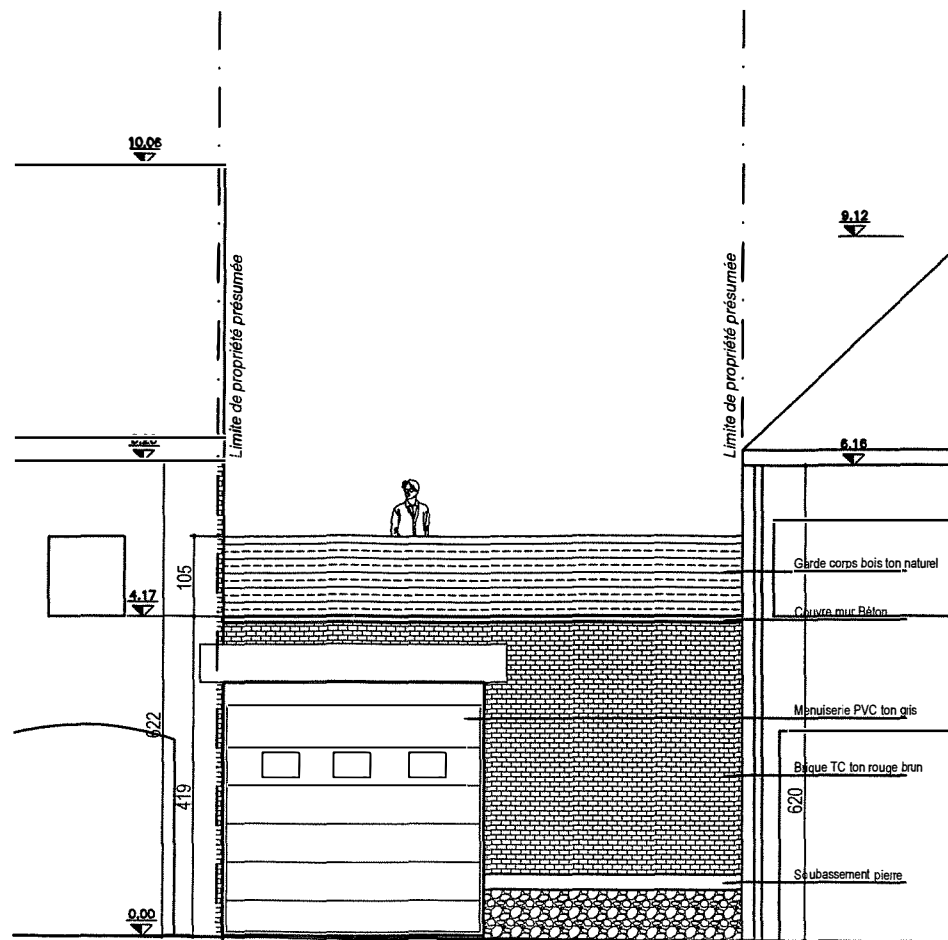
Plan Terrasse 1-100

en conformité: Aménagement d'

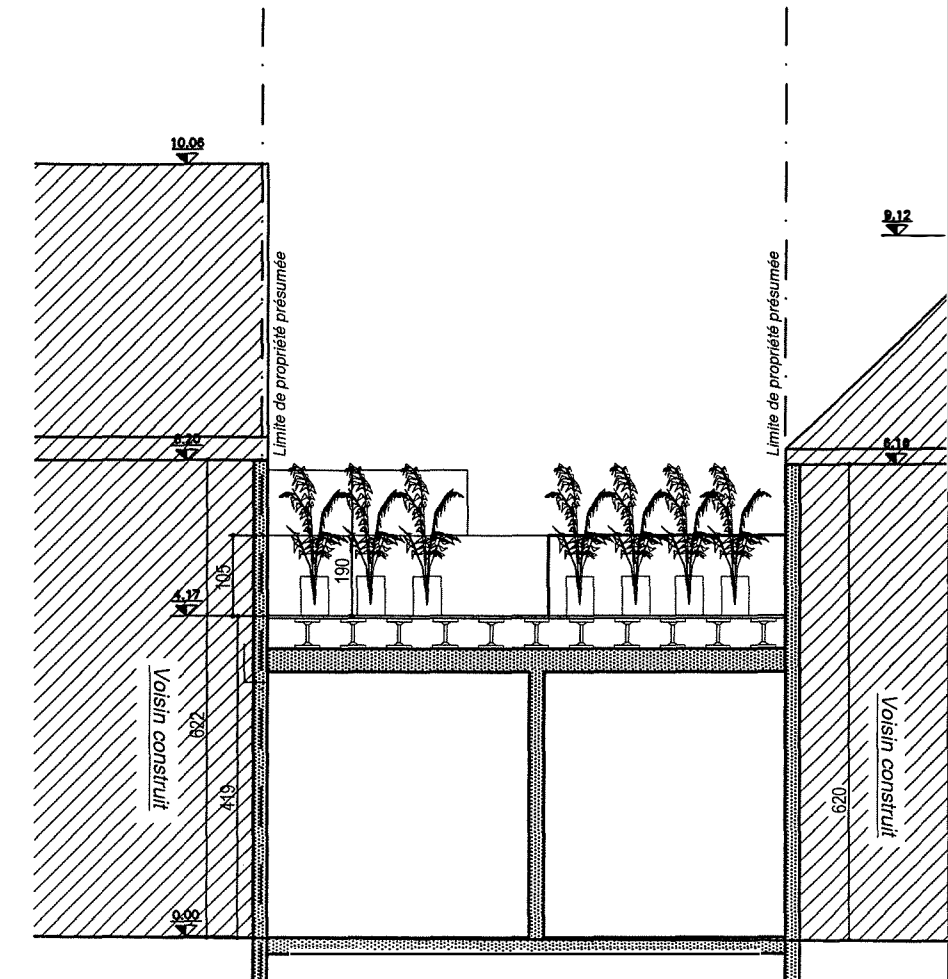
Situation existante=projetée



Façade arrière



Façade à rue



Coupe Transversale

Echelle 1-100

EMAA
 ELIARD MATHIEU Atelier d'Architecte Srl
 Architecture - Urbanisme
 Coordination sécurité santé
 04.95.92.39.10
 em-archi@hotmail.com
 www.emarchi.be

EMAA Eliard Mathieu Atelier d'Architecte SRL
Architecture-Urbanisme -Coordination sécurité Santé
59, Rue Vallaville-7870 Lens
0495 .92 .39 .10-- em-archi@hotmail.com

Mise en conformité: Aménagement d'une terrasse
Rue du Rempart
ESQUISSE --AVP--PERMIS--EXECUTION

Situation existante=projetée